



**COMITÉ
SUR LES ESPÈCES
EN PÉRIL**
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

RAPPORT ANNUEL
2023-2024

RAPPORT ANNUEL

En vertu du paragraphe 23(1) de la *Loi sur les espèces en péril* (TNO), le Comité sur les espèces en péril doit présenter un rapport annuel à la Conférence des autorités de gestion au plus tard le 1^{er} juillet de chaque année. Le présent rapport annuel vise l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (TNO)

La *Loi sur les espèces en péril* (TNO) [la Loi] prévoit un processus pour identifier, protéger et rétablir les espèces en péril aux Territoires du Nord Ouest (TNO). La Loi s'applique à toute espèce sauvage animale ou végétale qui est gérée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. En outre, elle s'applique dans la plupart des régions des TNO, tant sur les terres publiques que sur les terres privées, y compris les terres privées visées par un accord de revendications territoriales.



Couleuvre royée à flanc rouge – Photo : Peter Lin

LE COMITÉ SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL

Le Comité sur les espèces en péril a été établi en vertu de la Loi. Il s'agit d'un comité d'experts indépendant chargé d'évaluer la situation biologique des espèces en péril aux TNO.

Les évaluations de la situation des espèces sont effectuées à l'échelle territoriale, et leurs résultats peuvent différer des évaluations effectuées à l'échelle nationale. Elles sont fondées sur les rapports de situation des espèces, qui tiennent compte des meilleures connaissances autochtones et scientifiques disponibles sur l'espèce, ainsi que du savoir local. En effet, le Comité axe ses évaluations sur deux ensembles de critères objectifs distincts – l'un reposant sur les connaissances autochtones et le savoir local, et l'autre sur la science – et exclut les facteurs socioéconomiques.

Le Comité se fonde sur le résultat des évaluations pour formuler des recommandations sur l'inscription d'une espèce à la liste des espèces en péril. Les catégories d'évaluation pour l'inscription légale des espèces en péril sont «disparue», «disparue du Canada», «en voie de disparition», «menacée» et «préoccupante». Les espèces peuvent aussi porter les mentions «non en péril» ou «données insuffisantes». Le Comité identifie les menaces et les influences positives pour les espèces et leurs habitats, et peut formuler des recommandations sur les mesures de conservation pour les espèces en péril.

Le Comité présente ses recommandations à la Conférence des autorités de gestion, un regroupement de conseils et de gouvernements qui se partagent la responsabilité de la conservation et du rétablissement des espèces en péril aux TNO. La Conférence des autorités de gestion comprend le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement tłı̨chǫ, le gouvernement du Canada et des conseils de cogestion de la faune établis en vertu des accords de revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale.



MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du Comité sur les espèces en péril sont nommés par le gouvernement fédéral et par les quatre conseils de cogestion de la faune établis en vertu des accords de revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, représenté par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, nomme les autres membres. Les nominations sont d'une durée maximale de cinq ans.

Les membres du Comité doivent avoir une expertise approfondie des espèces, des habitats, des écosystèmes du Nord ou de la conservation. Les membres agissent de façon indépendante et non à titre de représentant de leurs organes de nomination.

Les membres du Comité sur les espèces en péril des Territoires du Nord-Ouest souhaitent la bienvenue aux nouveaux membres et aux membres suppléants nommés en 2023-2024 : M. Bobby Migwi, M. Darren Campbell, M^{me} Kelby Ogryzlo, M^{me} Kristi Benson et M. Robert Charlie-Tetlichi.

Membres :

- Président : M. Leon Andrew
- Présidente suppléante : M^{me} Suzanne Carrière, Ph. D.
- M. Nicholas (Nic) Larter, Ph. D.
- M^{me} Lynda Yonge
- M. Petter Jacobsen
- M. Sam Bullock
- M. Bobby Migwi
- M. Darren Campbell
- M^{me} Kelby Ogryzlo
- M^{me} Kristi Benson

Suppléants :

- M^{me} Aimee Guile – pour M. Bobby Migwi
- M. Robert Charlie-Tetlichi – pour M. Darren Campbell

Vous trouverez les biographies des membres et des suppléants au www.nwtspeciesatrisk.ca

Le Comité sur les espèces en péril souhaite reconnaître les contributions importantes de Deborah Simmons et Moise Rabesca, anciens membres du comité et défenseurs des espèces en péril des TNO.

Leur expertise sur le terrain et leurs conseils sur la gestion de la faune et de la flore – ainsi que les conversations animées qu'ils suscitaient lors des réunions du comité – nous manqueront.



Photo : Amos Scott



Photo : Jean Poitras

Moise Rabesca
(1947-2023)

Deborah Simmons
(1962-2022)

TRAVAUX DU COMITÉ DU 1^{er} AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024

Le Comité sur les espèces en péril a tenu deux réunions en 2023-2024. Il a évalué la situation du pélican d'Amérique et du caribou de Dolphin-et-Union en avril 2023 et a finalisé des rapports sur la situation du braya poilu et de la couleuvre rayée à flancs rouges en préparation de son évaluation de ces espèces en 2024.

Le Comité a dressé un calendrier d'évaluation des espèces à évaluer ou à réévaluer de 2025 à 2029, et l'a présenté à la Conférence des autorités de gestion pour approbation. Le calendrier des évaluations est révisé chaque année.

Tous les documents du Comité des espèces en péril, y compris les rapports de situation et les évaluations des espèces, sont disponibles sur le site Web des espèces en péril des TNO au www.nwtspeciesatrisk.ca.

REGISTRE DES ÉVALUATIONS DES ESPÈCES

ESPÈCES	ÉVALUATION EN COURS	DATE DE L'ÉVALUATION EN COURS	HISTORIQUE DES ÉVALUATIONS
Grenouille léopard	Espèce menacée	Décembre 2013	
Carcajou	Espèce non en péril	Décembre 2014	
Crapaud de l'Ouest	Espèce menacée	Décembre 2014	
Bison des bois	Espèce menacée	Avril 2016	
Caribou de la Porcupine	Espèce non en péril	Avril 2017	
Caribou de la toundra	Espèce menacée	Avril 2017	
Ours grizzli	Espèce préoccupante	Avril 2017	
Grande chauve-souris brune	Données non disponibles	Avril 2017	
Petite chauve-souris brune	Espèce préoccupante	Avril 2017	
Chauve-souris nordique	Espèce préoccupante	Avril 2017	
Vespertilion à longues oreilles	Données non disponibles	Avril 2017	
Vespertilion à longues pattes	Données non disponibles	Avril 2017	
Bourdon de McKay	Données non disponibles	Avril 2019	
Bourdon à bandes jaunes	Espèce non en péril	Avril 2019	
Psithyre bohémien	Données non disponibles	Avril 2019	
Caribou des montagnes du Nord	Espèce préoccupante	Avril 2020	
Ours polaire	Espèce préoccupante	Avril 2021	Espèce préoccupante (décembre 2012)
Caribou de Peary	Espèce menacée	Mai 2022	Espèce menacée (décembre 2012)
Caribou boréal	Espèce menacée	Mai 2022	Espèce menacée (décembre 2012)
Faucon pèlerin	Espèce non en péril	Mai 2022	
Caribou de Dolphin-et-Union	Espèce en voie de disparition	Avril 2023	Espèce préoccupante (décembre 2013)
Pélican d'Amérique	Espèce préoccupante	Avril 2023	
Braya poilu	Espèce menacée	Avril 2024	Espèce menacée (décembre 2012)
Couleuvre rayée à flancs rouges	Espèce préoccupante	Avril 2024	

ÉVALUATIONS OU RÉÉVALUATIONS PRÉVUES DE 2025 À 2029

Printemps 2025	Nouveau	Crapaud du Canada (<i>Anaxyrus hemiophrys</i>)
	Réévaluation	Crapaud de l'Ouest (<i>Anaxyrus boreas</i>)
	Réévaluation	Grenouille léopard (<i>Lithobates pipiens</i>)
Printemps 2026	Nouveau	Rat musqué (<i>Ondatra zibethicus</i>)
	Réévaluation	Bison des bois (<i>Bos bison athabascae</i>)
Printemps 2027	Réévaluation	Chauve-souris nordique (<i>Myotis septentrionalis</i>)
	Réévaluation	Petite chauve-souris brune (<i>Myotis lucifugus</i>)
	Réévaluation	Caribou de la toundra (<i>Rangifer tarandus groenlandicus</i>)
Printemps 2028	Nouveau	Bœuf musqué (<i>Ovibos moschatus</i>)
	Nouveau	Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-ideae</i>)
Printemps 2029	Nouveau	Mouflon de Dall (<i>Ovis dalli</i>)

*Le calendrier des évaluations peut être révisé et modifié chaque année.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le Comité sur les espèces en péril reçoit l'ensemble de son soutien administratif et financier du ministère de l'Environnement et du Changement climatique du gouvernement des Territoires du Nord Ouest. Les avis de contrats pour la rédaction des rapports de situation des espèces sont publiés au contracts.opennwt.ca.



Caribou de la toundra, harde de Bathurst - Photo : Joel Koop

NOUS JOINDRE

Pour de plus amples renseignements au sujet du Comité sur les espèces en péril et de ses activités, veuillez consulter le www.nwtspeciesatrisk.ca (en anglais).

Vous pouvez également vous adresser à :

Secrétariat des espèces en péril

C. P. 1320

Yellowknife NT X1A 2L9

Sans frais : 1-855-783-4301

Télécopieur : 867-873-0293

Courriel : SARA@gov.nt.ca

Le tout respectueusement soumis,



Leon Andrew, président
Comité sur les espèces en péril

**COMITÉ
SUR LES ESPÈCES
EN PÉRIL**
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Photo en couverture : Grenouille léopard – Photo : Kris Kendell

Des baies au lac Mackay – Photo : Joel Koop

